



Prise en charge des auteurs de violences conjugales et intrafamiliales

Réf : PEN015

Durée : 21h

Dates et tarifs disponibles sur le site de l'association

Objectifs

- › Appréhender le concept de la violence et les traumatismes associés
- › Connaître le contexte législatif et son environnement juridique
- › Savoir faire une évaluation clinique pour orienter vers les modalités de soins adapté
- › Mettre en place des soins individuels et en groupe

Public*

- › Tout professionnel de santé exerçant en USMP ou en psychiatrie

Programme

- › Contexte sociologique et évolution des violences conjugales en France
- › Loi du 17 juin 1998 du suivi socio-judiciaire avec injonction de soins
- › Loi Couillard du 20 juin 2020
- › Définition et dynamiques de la violence conjugale : le contrôle coercitif, le cycle de la violence, l'emprise...
- › Typologie des auteurs de violences
- › Les soins pénalement ordonnés
- › Grilles d'évaluation

Méthodes pédagogiques

- › Analyse des pratiques
- › Mises en situation, cas concrets
- › Support pédagogique remis aux stagiaires

Modalités d'évaluation

- › Évaluation des connaissances
- › Évaluation des acquis en continu : quizz, étude de cas, mises en situation pratique...
- › Évaluation par objectif de formation
- › Questionnaire individuel de satisfaction à chaud
- › A distance : impact de la formation sur l'évaluation des pratiques

Intervenants

- › Médecins, Psychologues

Délais d'inscription

Les inscriptions peuvent être enregistrées jusqu'à 48h avant la session. Cependant nous vous conseillons de nous les adresser au plus tard un mois avant le début du stage ; délai à partir duquel nous confirmons les formations

Accessibilité

*Transfaire prend en compte l'intégration des personnes en situation de handicap.
Contactez-nous afin d'étudier les différentes possibilités d'adaptation mises à disposition*